

**PROJET DE RÉVISION DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION DES BASSINS
VERSANTS DU GOLO ET DES COURS D'EAU SITUÉS ENTRE L'EXUTOIRE DE CE FLEUVE ET LE
SUD DE BASTIA, COMMUNES DE LUCCIANA, BORGIO, BIGUGLIA, FURIANI ET BASTIA**

DURÉE DES ENQUÊTES :

Lucciana	du mardi 22 juillet 2025 au lundi 8 septembre 2025
Borgio	du mercredi 23 juillet 2025 au mardi 9 septembre 2025
Biguglia	du mercredi 23 juillet 2025 au mardi 9 septembre 2025
Furiani	du mardi 22 juillet 2025 au mardi 9 septembre 2025
Bastia	du mardi 22 juillet 2025 au lundi 8 septembre 2025

SIÈGES DES ENQUÊTES ET LIEUX DE DÉPÔT DES DOSSIERS :

Mairie	Adresse
Lucciana	1045, Corsu Lucciana, 20 290 Lucciana
Borgio	120, route de la gare, 20 290 Borgio
Biguglia	Casatorra, Piazza di l'Albore, 20 220 Biguglia
Furiani	rue du 5 mai 1992, 20 600 Furiani
Bastia	avenue Pierre Giudicelli, BP 410, 20 410 Bastia cedex

COMPOSITION ET PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE : M. Antony HOTTIER, retraité, ancien directeur d'entreprise, président de la commission d'enquête, Mme Josiane CASANOVA, experte foncier et immobilier, et M. Jean-Philippe VINCIGUERRA, agent de la poste, membres titulaires de la commission d'enquête, recevront les observations du public en mairies de 9 h à 12 h, aux dates suivantes :

Lucciana	mardi 22 juillet mardi 5 août mercredi 20 août lundi 8 septembre
Borgio	mercredi 23 juillet mercredi 06 août jeudi 21 août mercredi 27 août mardi 9 septembre
Biguglia	mercredi 23 juillet mercredi 6 août jeudi 21 août mercredi 27 août mardi 9 septembre
Furiani	mardi 22 juillet mardi 5 août mercredi 20 août mercredi 27 août mardi 9 septembre

Bastia	mardi 22 juillet mardi 5 août mercredi 20 août lundi 8 septembre
--------	---

Mme Carole SAVELLI, ingénieure, a été désignée commissaire enquêteur suppléant.

Chacune de ces permanences sera assurée par l'un au moins des membres de la commission d'enquête.

MODALITÉS DE CONSULTATION DES DOSSIERS : Durant ces périodes, le public prendra connaissance des dossiers et consignera ses observations dans un registre ouvert à cet effet dans chaque mairie.

Lors des permanences, le public pourra également formuler ses observations aux membres de la commission d'enquête par téléphone, à partir des numéros ci-dessous, et par voie électronique :

Lucciana (04 95 30 14 30)	enquete-publique-6405@registre-dematerialise.fr
Borgo (04 95 58 45 45)	enquete-publique-6406@registre-dematerialise.fr
Biguglia (04 95 58 98 58)	enquete-publique-6407@registre-dematerialise.fr
Furiani (04 95 30 79 70)	enquete-publique-6408@registre-dematerialise.fr
Bastia (04 95 55 95 55)	enquete-publique-6409@registre-dematerialise.fr

Ces dossiers seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Haute-Corse :

<https://www.haute-corse.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets-Consultations-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Enquetes-Environnement>

Pour chaque enquête publique, un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public :

Lucciana	https://www.registre-dematerialise.fr/6405
Borgo	https://www.registre-dematerialise.fr/6406
Biguglia	https://www.registre-dematerialise.fr/6407
Furiani	https://www.registre-dematerialise.fr/6408
Bastia	https://www.registre-dematerialise.fr/6409

Les observations relatives aux enquêtes pourront être adressées à la commission d'enquête par écrit, en mairies.

Toutes les informations relatives à ce projet pourront être obtenues auprès du directeur départemental des territoires de la Haute-Corse (tél. : 04 20 06 70 30).

DÉCISION DEVANT INTERVENIR À L'ISSUE DE CHAQUE PROCÉDURE : La décision qui interviendra à l'issue de chaque procédure sera un arrêté approuvant la révision du plan de prévention des risques d'inondation des bassins versants du Golo et des cours d'eau situés entre l'exutoire de ce fleuve et le sud de Bastia dans chacune des communes concernées, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique. Le préfet de la Haute-Corse est l'autorité compétente pour prendre cette décision.